

TAHIRY



SERASERANAN LAM - PANJAKANA
Bulletin mensuel d'information Direction Générale du Trésor



INVITÉ DE L'ÉCONOMIE

Orlando
ROBIMANANA

“ La manière
de gérer les
fonds publics
doit évoluer! ”

ETRE

Gestionnaire
de la Dette Extérieure

CHRONIQUE

Déficit constructeur pour 2015:
Le Trésor Public relève le défi

sommaire

- 03 **LE MESSAGE**
Brisons le Silence ...
- 04 **TSIAHY**
Trosa :
Maro ireo fifampiraharaha
nataon'ny Tahirimbolam-panjakana
- 05 **CHRONIQUE**
Déficit constructeur pour 2015:
Le Trésor Public relève le défi
- 06 **ETRE**
Gestionnaire de la Dette Publique
- 09 **IZAHO SY NY ASAKO**
Tony RANDRIAMAROLAHY,
Agent Comptable- Représentation Permanente
de Madagascar auprès des Nations Unies (New-York)
- 10 **INVITE DE L'ECONOMIE**
Orlando ROBIMANANA
Président de l'AIST (novembre 2013-novembre 2014)
et Directeur Général du Trésor de Madagascar
- 12 **ACTUALITES**
Ils sont les nouveaux dirigeants...
- 13 **CENHOSOA :**
Installation du nouvel agent comptable
- 13 **AVIS D'EXPERT**
Briand ANDRIANIRINA,
Directeur Général de l'ANRE (Agence Nationale
de Réalisation de l'E-gouvernance)
- 17 **APOSTROPHE**
Carence dans la sécurisation des fonds publics -
La responsabilité de l'Administration engagée

L'actionnaire soutient sa société
Soavoanio renaît de ses cendres



TAHIRY

Bulletin mensuel d'information et de liaison de la Direction Générale du Trésor

Directeur de Publication :
Orlando ROBIMANANA

Rédacteur en Chef : Landy
ANDRIAMIALIZAFY

Rédacteur en Chef
Adjoint : Voasary Ravo
RAONIZAFINARIVO

Comité de Rédaction :
Andry RAKOTOARIMANANA;
Haingotiana RAHANIRAKA;
Haingotiana RAJEMISA;
Hajaina ANDRIAMBOLOLONA;
Hanitra ANDRIANIRINA;
Harivelo TSIMILAZA;
Herinjaka RABENAIVO;
HERY Mann Charles;

José RAJOELISON;
Mbolatiana RAMAMONJISOA;
Naomi RAIVONIRINA;
Oniniaina RAKOTONINDRINA;
Ony RABENANTOANDRO;
Rivolala RANDRIANARIFIDY;
Sandrine PARAINA;
Soamialy RAFIRINGA
Solofo RAKOTOMAVO;
Solonirina
RASOLOFOARIMANANA;
Tojo Hasina RAKOTOSALAMA;
Yves RAKOTO;
Zoely RAKOTONINDRAINY

Infographistes/P.A.O. :
iAko M. RANDRIANARIVELO;
Mparany RAMANANARIVO

Le message

Brisons le Silence ...

L'étrange paradoxe. Madagascar est riche. Il regorge de produits miniers et pétroliers, de produits marins et halieutiques, il dispose d'une faune et d'une flore exceptionnelles – la liste n'est pas exhaustive. Et pourtant, la Grande île figure parmi les pays les plus mal classés du monde en termes de performance économique. Grande misère de la population, inflation, insécurité grandissante, corruption à tous les niveaux, contrebande qui entraîne de nouveaux faux riches, insalubrité et saleté omniprésentes sources de maladies diverses, universités, foyers de tensions répétitives, délestage continu qui décore notre quotidien, civisme bafoué au plus ridicule des considérations et toutes formes d'extrémisme qui frapperaient à nos portes... C'est peu dire si l'on avance que le ciel nous est tombé sur la tête ! Tous ces maux viennent en contraste avec toutes les potentialités dont dispose notre pays.

« *Mangetaheta ambony lakana* ». «Madagascar prospère» est à portée de main mais nous n'arrivons pas à l'atteindre. Les promesses des dirigeants successifs sont restées sans suite et la terrible situation qui prévaut actuellement n'est que la somme de toutes les catastrophes laissées par les personnes qui ont gouverné le pays. Le peuple malgache pleure et s'entretue dans le silence. Point n'est besoin de se terrer dans ce mutisme, il est temps de prendre en main l'avenir de notre pays. Réveillons-nous et (r) établissons une ligne d'énergie : notre avenir et celui de nos enfants risquent d'être compromis.

Facile à dire et difficile à réaliser, certes - peut-être faudrait-il des siècles pour atteindre les objectifs – mais il faut oser commencer. Le Trésor Public a pris sa part de responsabilité : il s'est efforcé à assurer une gestion saine et transparente des deniers publics. Les mesures prises lui ont permis de faire face aux besoins de trésorerie de l'Etat malgré la suspension des aides et des financements extérieurs. Des réformes ont été entreprises depuis 2009 à travers cinq défis*. Néanmoins, le Trésor Public, un maillon d'une très longue chaîne, ne peut pas agir seul. Les réformes doivent être cohérentes au niveau de toutes les entités concernées.

Du pain sur la planche. Malgré sa bonne volonté, le Trésor Public n'a pas pu fournir jusqu'à maintenant une situation traduisant une image fidèle du patrimoine de l'Etat et ce, conformément aux dispositions de la Loi Organique sur les Lois de Finances (LOLF). Il est dépendant des informations fournies par tous les acteurs et toutes les structures impliquées dans la gestion des finances publiques. La culture de performance est ainsi liée à la conscientisation, à l'implication et à la responsabilisation de tout un chacun afin de fournir des informations fiables. De par sa mission de gestionnaire de la trésorerie de l'Etat, toutes les données relatives aux mouvements de fonds convergent au Trésor Public pour être traitées et comptabilisées. Il va sans dire qu'il existe des normes dans la gestion et dans la comptabilisation de toutes les opérations. Mais tous les acteurs et responsables se sentent-ils concernés et impliqués dans le respect strict de ces normes ? Point n'est besoin de rappeler que la production d'un compte fiable et sincère constitue non seulement un outil de décision pour les autorités, les parlementaires et les bailleurs de fonds, mais elle permet aussi d'évaluer la performance de l'Administration en général et d'un secteur en particulier. En outre, elle garantit la transparence de gestion du pays. Ainsi, nous pouvons rectifier les lignes directrices d'une entité à partir des comptes fiables produits.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Notre chemin est parsemé d'embûches mais nous pouvons continuer et aller de l'avant avec un peu de bonne volonté. Prêtez-nous mains fortes dans notre défi de battre cette turpitude. Ne restez pas dans l'indifférence et dans la passivité. Il n'est pas trop tard pour lever ensemble le silence. Faites parvenir aux comptables publics des informations fiables, exhaustives et surtout sincères.

Et un, et deux, et trois ! A nos comptes...

Mbolahanta Haingomiarantsoa

▲ Mbolahanta Mireille HAINGOMIARANTSOA

Agent Comptable Central du Trésor et de la Dette Publique

*5 défis : La sécurisation des fonds, des titres et des valeurs publics; l'amélioration des services rendus aux usagers; l'amélioration de l'environnement et des conditions de travail; la modernisation, la mise aux normes internationales de la gestion et le retour à l'orthodoxie financière, à la bonne gouvernance et à la transparence.

édito

Conscientisation...

Le bulletin Tahiry célèbre ses quatre années d'existence. C'est à la fois beaucoup et si peu. Beaucoup par rapport aux choses qui ont été dites, qui ont été transmises et qui ont été dénoncées. Si peu en se référant aux comportements de certains pour qui quatre années de conscientisation et de sensibilisation semblent être destinées uniquement aux autres.

Etre conscient. Chacun est conscient des problèmes et irrégularités qui entravent le développement, de la situation qui prévaut, des solutions qui peuvent être apportées. Mais être conscient ne suffit pas. Celui qui est conscient a pleine connaissance de ce qu'il fait, de ce qu'il éprouve ou de la réalité mais il reste impassible devant la situation. Souvent, il est un acteur dans les irrégularités tout en étant conscient de leurs conséquences néfastes sur le développement.

Prendre conscience. La prise de conscience ne se limite pas à constater. Elle va jusqu'à accepter pleinement une situation que l'on ne voulait pas voir, que l'on ne voulait pas reconnaître. La prise de conscience n'est pas toujours évidente. Cela implique de se rallier aux solutions, idéologies et principes qui ne sont pas souvent les nôtres. Pour certains, c'est une marque de faiblesse, une question de fierté et d'ambition. Or, si on veut atteindre un objectif, on doit tous regarder dans la même direction sans avoir à se demander qui a défini la trajectoire.

Agir ensemble. Lorsqu'une entité décide de s'engager sur la voie de la conscientisation, c'est qu'elle veut agir pour un changement mais qu'elle ne peut concrétiser ce changement toute seule. Les réformes engagées ne pourront être totalement efficaces pour le pays si elles sont l'œuvre d'une seule entité ou d'une seule personne. Toutes nos actions, surtout dans le cadre de la bonne gouvernance sont interdépendantes.

La conscientisation est une des bases du développement. Des pierres seront toujours jetées sur la route, mais avec ces pierres nous pourrions bâtir quelque chose de durable. Ne soyons jamais découragés par ceux qui font fi de nos actions de conscientisation, car il ne faut jamais être déçu des résultats si nous sommes sûrs d'avoir fourni tous les efforts.

▲ Landy ANDRIAMIALIZAFY



tsiahy

Trosa :

Fizarana 49

Maro ireo fifampiraharaha nataon'ny Tahirimbolam-panjakana

Ny fahasahiranana ara-toekarena no voalohany nahatonga an'i Madagasikara hiara-miasa amin'ireo mpampindram-bola iraisam-pirenena. Ny Trésor no mifandinika amin'izy ireo sy miandraikitra mivantana ny vola indramin'ny firenena malagasy sy ny trosam-panjakana.

Vola nindramina:

Nisy fiantraikany tamin'ny fiainam-bahoaka

Nandritra ny Repoblika voalohany dia niankina ara-toekarena tamin'ny Fanjakana frantsay ny Malagasy. I Lafrantsa hatrany no nameno ny banga tamin'izany raha nisy fahasahiranana sy tsy fahampiana. Nanomboka tamin'ny taona 1961 dia nitrosa tamin'ny sampana frantsay momba ny fampandrosoana i Madagasikara ka ireo tetikasa sosialy no antony nindramana vola tamin'izany fotoana izany : fanatsarana ny trano fonenana, fanorenana fotodrafitrasa... Nisy fiantraikany mivantana teo amin'ny fiainana sy ny sosialim-bahoaka ireo vola nindramina nandritra izany vanim-potoana izany ary mbola maro tamin'ireo fotodrafitrasa tamin'izany no mbola ampiasaina hatramin'izao.

Nitodika tamin'ireo firenena sôsialista

Nanomboka tamin'ny taona 1973 dia nifandray tamin'ny mpampindram-bola sy ny firenena hafa i Madagasikara. 87,2 tapitrisa DTS ny trosan'i Madagasikara tamin'ny taona 1977.

Rehefa nampihatra ny politikan'ny fampiasam-bola mihoampampana (*investissements à outrance*) isika teo anelanelan'ny taona 1978 sy 1980 dia nitrosa tamin'ireo firenena sôsialista tany Eoropa atsinanana sy ny Firaisana Sôvietika.

Niverina

tamin'ireo mpampindram-bola mahazatra

Tamin'ny fiandohan'ny taona 80 dia nanomboka nanana olana teo amin'ny fandoavana trosa ny firenena malagasy ary voatery niverina nitady fanampiana tamin'ireo mpampindram-bola mahazatra. Nanomboka teo koa ny fampiharana ny politikan'ny fanitsiana ara-drafitra mba hahazoana fanampiana ara-bola avy tamin'ny Banky Iraisam-pirenena momba ny fanarenana sy ny fampandrosoana (*Banque Internationale pour la*

Reconstruction et le Développement). Niavosa ny trosa satria ankoatra ireo trosa vaovao dia tsy maintsy naloa ny zanabolan'ireo trosa teo aloha.

Nifampiraharaha tamin'ireo mpampindram-bola mba hampihenana ny trosa

Teo anelanelan'ny taona 1981 sy 1990 dia nihaona impito tamin'ny *Club de Paris* (Fikambanana tsy an-drafitr'ireo tompon-trosa ao anatin'ny fikambanana iraisam-pirenena momba ny fiarahamiasa ara-toekarena, izay mivory matetika any *Paris*) ny Fanjakana malagasy. Inefatra kosa no nifampiraharahan'ny Fanjakana malagasy tamin'ny *Club de Londres* (Fikambanana tsy an-drafitr'ireo banky ara-barotra izay mamaritra ny fampihenana ny trosan'ireo firenena mpindrana vola).

Vao mainka nitombo ny trosa tsy voalao teo anelanelan'ny taona 1991 sy 1996. Tsy nisy mihitsy anefa ny fifanarahana tamin'ireo mpampindram-bola mba hanemorana ny fandoavana izany trosa izany satria noho ny kirizy sy ny fikorontanana ara-pôlitika teto Madagasikara dia tena latsaka an-katerena ny Firenena malagasy. Ny mpitondra tamin'izany koa dia nitady loharanom-bola hafa (*financements parallèles*) ka tapaka ny fifandraisana tamin'ny Banky Iraisam-pirenena sy ny Tahirimbola Iraisam-pirenena (FMI)- mpampindram-bola mahazatra. Tamin'ny fivoriana fahavalo niarahana tamin'ny *Club de Paris* tamin'ny martsa 1997 vao nahazo fampindram-bola nahafahana nampivoatra ny toekarena sy nampison-drotana ny tahan'ny harin-karena faobe i Madagasikara.

Neken'ny mpampindram-bola ny fanalefahana ny trosa

Tamin'ny taona 2000 dia voasokajy ho ao anatin'ireo firenena mahantra sy be trosa (IPPTE) i Madagasikara. Ny volana desambra 2000 no naneken'ny filan-kevipitantanan'ny FMI sy ny Banky Iraisam-pirenena fa ho isan'ireo firenena mahazo ny tombontsoan'ny



Mandray anjara hatrany ny Trésor mandritra ny fifampiraharaha (Fivoriana tany Moscou, Russie tamin'ny taona 2010)

IPPTE i Madagasikara. Taorian'ny fivoriana fahasivy niarahana tamin'ny *Club de Paris* tamin'ny martsa 2001 dia nanaiky ireo fepetra fanalefahana ny fandoavana ny trosan'i Madagasikara ireo mpampindram-bola. Nandritra ny fivoriana fahafolo, tamin'ny volana nôvambra 2004 dia tapak'ireo mpampindram-bola fa hofonana tanteraka ny trosan'i Madagasikara, izay nitentina 1452 tapitrisa dôlara.

Nanaiky ny fanafoanana trosa ihany koa ny Tahiry Afrika momba ny fampandrosoana (*Fonds Africain pour le Développement*). Nahatratra 2370 tapitrisa dôlara ny fitambaran'ny trosa foana tamin'izany fotoana izany. Nanomboka tamin'io fotoana io ka hatramin'izao – na teo aza ny kirizy tamin'ny taona 2008 sy 2009 – dia nahalao trosa ara-potoana i Madagasikara.

Mitohy ihany koa ny fifampiraharaha amin'ireo firenena manana trosa amin'i Madagasikara. Tamin'ny taona 2010 dia neken'ny Fanjakana rosiana sy irakiana koa ny fampihenana ny trosa tsy maintsy aloan'i Madagasikara amin'ireo firenena ireo.

▲ Rivolala RANDRIANARIFIDY

« Sarotra sady mahalana ny fahazoana fanafoanana trosa »

Anisan'ireo mpitondra niaina vanim-potoana maro nifandimby teto amin'ny Trésor sady nifandray tamin'ireo mpampindram-bola Andriamatoa Jean Noël RANAIVOSON, *Inspecteur du Trésor*, Talen'ny trosam-panjakana nanomboka tamin'ny taona 1992 ka hatramin'ny 2012.

«**N**anara-maso ireo tetikasam-pampandrosoana nahazo ny fanohanana ara-bola tamin'ireo mpampindram-bola mahazatra no asanay. Ireo vola nindramina nanatanterahana asa ireny no niteraka trosa ho an'i Madagasikara. Niara-niasa sy nanara-maso akaiky ny fandoavana azy ireny ny Trésor sy ny Banky Foiben'i Madagasikara.

Tamin'ny taona 1992-1994 dia tsy nahalao ny trosa ivelany intsony ny Fanjakana malagasy. Nanomboka tamin'ny taona 1981

hatramin'ny taona 2004 dia impolo i Madagasikara no nandalo *Club de Paris* ka nahazo fanemoram-potoana fandoavana trosa na *reports d'échéances*. Niafara tamin'ny fanafoanana ampahany lehibe tamin'ny trosan'i Madagasikara mihitsy izany.

Ny ezaka atao ankehitriny dia ny tsy hiverenana amin'ny vesatry ny trosa intsony satria sarotra vao mahazo fanafoanana trosa, sady tsy azo matetika rahateo koa izany».



chronique

© Heriniaina RAMANANTSOA



« Seul l'investissement crée la richesse » disent les économistes. C'est ainsi que la relance économique passe toujours par des investissements – publics ou privés. En 2013, pour Madagascar, le taux d'investissement était de 15,7% du Produit Intérieur Brut (PIB). Le budget 2015 prévoit un taux avoisinant les 19%. Les travaux de recherche réalisés par la Commission économique pour l'Afrique indiquent qu'un taux d'investissement de 33% est indispensable pour que les pays africains puissent atteindre le taux de croissance de 7% jugé nécessaire pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Et dire que Madagascar, avec sa superficie de 592 000 km² et toutes les richesses – forestières, minières, halieutiques, humaines... - n'arrive même pas à atteindre un taux d'investissement de 25%, puisque les finances de l'Etat étaient réservées au fonctionnement normal de l'Administration et à la réalisation des élections.

2015. Le Gouvernement abandonne la politique d'austérité en faveur d'une politique expansive, traduite par une augmentation du déficit budgétaire: Une situation financière contraignante précédant un défi de croissance. Oui, le déficit budgétaire de 2015 est estimé à -2,7% du PIB dans le projet de la loi de finances, soit environ 770 milliards MGA. Son financement est réparti entre les apports des partenaires techniques et financiers et le recours à l'endettement intérieur par le Trésor Public.

Une triste réalité pour Madagascar : Il faut relancer l'économie. Taux de crédit accordé au privé parmi les plus bas du monde (moins de 15% alors que la moyenne africaine est de 31%), coût élevé des transports, manque de connectivité, électricité non fiable et chère..., déficits budgétaires aggravés par la faible

Déficit constructeur pour 2015 : Le Trésor Public relève le défi

performance des régies d'Administration financière par rapport aux prévisions des lois de finances, le marché de liquidité intérieure se dégradant d'année en année. En terme de flux, la variation des encours des Bons du Trésor par Adjudication (BTA) était de 122 milliards MGA en 2012, de 30 milliards MGA en 2013 pour tomber à -88 milliards MGA à la fin du mois d'octobre 2014. Une situation qui a amené le Trésor Public à recourir aux tirages d'avances auprès de la Banque Centrale de Madagascar, pour renflouer les gaps de trésorerie issus notamment du refinancement des BTA. La réussite d'une relance économique dépend de la volonté de tout un chacun.

Une bonne gestion de l'Administration et des finances publiques pour que les redevables et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) fassent confiance aux responsables et aux dirigeants. Halte à toutes les gabegies dans la gestion financière de l'Etat : crédits de carburant exorbitants, surfacturations, refus d'assainissement de certaines sociétés à participation d'Etat, ingérence de l'Etat puissance publique, culture de l'assistanat... Ne serait-il pas mieux de réviser certains textes législatifs et réglementaires pour que les finances de l'Etat soient utilisées à bon escient ? Au Kenya ou en Afrique du Sud, la gestion des investissements, la distribution et la commercialisation des services de l'eau et de l'électricité sont attribuées à des sociétés distinctes pour des soucis de rendement. Au Sénégal ou en Tunisie, les Etablissements Publics et la Banque Centrale versent annuellement leurs excédents de gestion dans la caisse de l'Etat. Quid de la gestion de nos établissements publics et de nos sociétés à participation de l'Etat.

Impliquer les contribuables dans l'atteinte des objectifs à escompter : un acte de citoyenneté au service de l'économie. Madagascar est caractérisé par un taux de pression fiscale parmi les plus bas de l'Afrique: 11% - alors que les pays de même taille que lui enregistrent des taux supérieurs à 15% (environ 18 % pour le Sénégal et 23 % pour le Maroc). Outre l'incivisme, le manque de résultats concrets des actions publiques dans la vie sociale et la pauvreté chronique d'une grande partie de la population dissuadent les contribuables à s'acquitter de leurs dus. Le développement du secteur informel n'est qu'une forme d'évasion fiscale.

Utilisation efficiente des financements de l'Etat : pour l'effectivité de la croissance. Les financements extérieurs sont orientés vers la réalisation des projets d'investissements acceptés par les PTF. L'octroi de crédits est subordonné à des procédures complexes et même si les conditions financières sont estimées concessionnelles au moment de la conclusion de l'accord de prêt, les remboursements du service de la dette pèsent sur la trésorerie de l'Etat à cause de la dépréciation de la monnaie nationale. En moyenne, environ 200 milliards MGA sont payés annuellement par l'Etat. Face à ces charges à faire supporter par les contribuables, le choix des projets à financer est déterminant pour assurer une retombée économique favorable à une croissance. Tout projet de développement doit être validé conformément au Programme National de Développement et priorisé par un Comité ad hoc avant la recherche de financement approprié par le Ministère des Finances et du Budget auprès des différents bailleurs de fonds. Par ailleurs, l'adoption de la Loi n°2014-012 du 21 août 2014 régissant la dette publique et la dette garantie par le Gouvernement central constitue un grand pas du gouvernement à améliorer la gestion de la dette publique. Par ailleurs, une meilleure coordination entre les activités budgétaires du Gouvernement et les activités monétaires de la Banque Centrale est nécessaire pour éviter la tendance haussière de l'inflation et d'autres taux d'intérêts. Afin de diversifier les moyens de financements de trésorerie, la loi de finances rectificative 2014 a autorisé le Trésor Public à émettre de nouveaux instruments sur le marché intérieur. A partir de l'année 2015, un nouveau titre public accessible à tous sera mis en place.

Madagascar, un pays émergent. Utopique? Le pays a tous les atouts en main. L'augmentation du déficit budgétaire de l'Etat en faveur de l'investissement public contribuera à l'expansion économique voulue. Le Trésor fera les efforts nécessaires mais que chacun prenne sa part de responsabilité! Citoyens, opérateurs économiques, acteurs budgétaires, souscripteurs aux titres publics, PTF...

▲ Rado Haja Ezekiel RAHARIJAONA
NDRIANARILALA

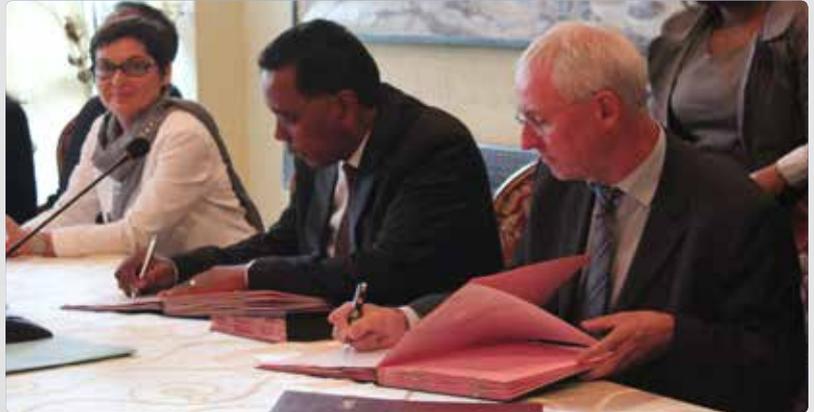
Dettes. Endettement. Des mots qui font invariablement penser à un cercle vicieux. Mais bien gérées, les dettes peuvent être des leviers à la croissance économique. Une opportunité qui rend la qualité du Trésor, gestionnaire de dette extérieure, d'une grande importance. Aide budgétaire – pour financer le déficit budgétaire – ou aide projet, la dette doit être gérée avec rigueur. Être gestionnaire de la dette, ...



... C'est évaluer le risque de l'endettement

Pour contribuer au financement des actions prioritaires, stratégiques et de développement, le pays doit recourir à l'endettement compte tenu de l'insuffisance de ses ressources propres. Au Trésor Public de s'assurer que le financement est optimal – à un coût et à un niveau de risque raisonnables. L'Etat doit rester solvable, doit être capable de rembourser ses dettes – capital, intérêt et commission (ou service de la dette).

Pour mesurer la solvabilité de l'Etat, le gestionnaire de la dette extérieure calcule divers ratios parmi lesquels le seuil de soutenabilité (ou viabilité) de la dette qui est le rapport entre la valeur actualisée de la dette et le produit intérieur brut. Ce ratio ne doit pas dépasser 40%.



	2013	2014
Dettes extérieures	5 348,12 milliards MGA (74,34%)	5 678,33 milliards MGA (74,69%)
Total encours	7 194,35 milliards MGA	7 601,71 milliards MGA

... C'est suivre le cycle de vie de la dette

Le cycle de vie de la dette est la période entre la saisine faite par les ministères techniques ou l'approche faite par les bailleurs de fonds pour le financement d'un projet et le remboursement de la dernière échéance du service de la dette.

Effectuer une étude financière du prêt

Après des études techniques préalables – mission d'identification et mission d'évaluation du ministère technique avec les bailleurs – le gestionnaire de la dette extérieure procède à l'étude financière du prêt. Cette étude consiste entre autres en l'analyse de la concessionnalité du prêt, en l'assurance du respect du plafond d'endettement de l'année, en la détermination des échéances de remboursement appropriées. La négociation avec les bailleurs de fonds se fera une fois que le document de projet est finalisé. Les termes de l'accord sont ensuite décortiqués en Conseil d'Administration des bailleurs.

Le prêt est-il concessionnel ?

Après avoir été éligible à l'IPTE, Madagascar est tenu de ne contracter des prêts qu'à un taux de concessionnalité d'au moins 35%.

Le principe est simple: le prêt est à long terme, le remboursement du capital connaît une période de grâce et le taux d'intérêt à payer est très faible.

Le non respect de ces conditions risque de remettre en cause les avantages accordés par les bailleurs de fonds pour l'effacement ou le rééchelonnement de la dette du pays.

$$\text{Taux de concessionnalité} = \frac{\text{Valeur nominale} - \text{Valeur actualisée}}{\text{Valeur nominale}}$$

$$\text{Taux de concessionnalité} \leq 35\%$$





La loi régissant la dette publique et la dette garantie par le Gouvernement central apporte une grande nouveauté

Les aides projets sont une exception au principe de l'universalité budgétaire et ne sont pas soumises à la règle de non affectation des recettes à une dépense précise. En effet, la destination de ces aides est définie au préalable par l'accord de prêt lui-même. Par ailleurs, la somme empruntée est directement versée auprès de la banque du projet mais non au Trésor Public. Ce qui déroge au principe de l'unité de caisse. Or, c'est le Trésor Public qui est tenu de rembourser les services de la dette générés par l'emprunt. La nouvelle loi sur l'endettement avance que « Tout fonds reçu d'un emprunt extérieur en faveur d'un organisme public doit être déposé au compte du Trésor Public ouvert à la Banque Centrale de Madagascar. »

Préparer les documents et activer les décaissements

Une fois approuvé, l'accord est signé entre le Ministre des Finances et du Budget et le Représentant du bailleur de fonds. Il est ensuite présenté en Conseil des Ministres puis ratifié par le Parlement, validé par la HCC et enfin publié dans le Journal Officiel. C'est seulement après cette mise en vigueur du prêt qu'est effectué le décaissement.

Payer les services de la dette

Le gestionnaire de la dette extérieure assure le paiement des services de la dette conformément aux dispositions des accords de prêt. Ainsi, à la réception de l'avis des bailleurs de fonds, la Direction de la Dette Publique – gestionnaire de la dette, ordonnateur – saisit l'Agent comptable central du Trésor et de la Dette Publique – comptable. Cet agent comptable procédera au paiement de la dette en mobilisant les comptes en devises de l'Etat auprès de la Banque Centrale de Madagascar. Le respect des échéances de remboursement est une des missions les plus importantes du gestionnaire de la dette extérieure. Il lui appartient de prévoir les inscriptions budgétaires dans la loi de finances ainsi que les échéances mensuelles à rembourser aux fins de gestion de la trésorerie de l'Etat.



vahinintsika

© Mpanany RAMANANARIVO



Jeneraly Didier Gérard PAZA, SEG

« Ny fanomezana asa ny dahalo no tena vahaolana »

Mitana ny sain'ny mpanara-baovao sy ny olom-pirenena isan-tokony ny fivoaran'ny raharaham-pirenena. Ny tsy fandriampahalemana no anisan'ny tena manahirana ny malagasy ankehitriny kanefa tena isan'ireo andry iankinan'ny fanarenana ny toekarena. Manazava ny Jeneraly Didier Gérard PAZA, Sekireteram-panjakana misahana ny Zandarmariam-pirenena eo anivon'ny Minisiteran'ny Fiarovam-pirenena.

Gazety TAHIRY : Inona marina moa no tena asanareo ato amin'ny Zandarmariam-pirenena ?

Jeneraly Didier Gérard PAZA: M i z a r a telo lehibe ny andraikitra ny zandary : (i) ny fiarovana ny andrim-panjakana, (ii) ny fiarovana ny vahoaka ary (iii) ny fiarovana ny fananan'ny vahoaka. Ny eny ambanivohitra no tena iadidian'ny zandary satria ny pôlisy no toponandraikitra voalohany ho an'ny tanan-dehibe. Tsy manakana ny fifanampiana anefa izany.

GT : Ny zandary malagasy : firy amin'izao fotoana izao ? Ahoana ny fitsinjarana ny asa?

JDGP: 14 000 eo ho eo no isanay amin'izao. Miparitaka any amin'ireo *brigade de gendarmerie* 264 – any amin'ny kaominina; any amin'ireo *postes avancés* 200 ary any amin'ireo *postes fixes* 270 ny zandary ankoatra ireo miasa aty amin'ny fampandehanan-draharaha. Aorian'ny fianarana dia tsinjaraina araka izay manavanana azy avy ny zandary ka misy ny *commando* ary misy ihany koa ny mpiasa birao.

GT : Aminao, inona no mahatonga ny tsy fandriampahalemana eto Madagasikara ?

JDGP: Ny kirizy niainantsika nandritra ny dimy taona no tena fototr'izao toe-draharaha izao. Samy nanao ny saim-pantany avokoa mantsy ny tsirairay nandritra io fotoana io satria tsy hitan'ny vahoaka ny fisian'ny Fanjakana indrindra moa ny any amin'ny tontolo ambanivohitra.

GT : Inona no tena zava-misy ?

JDGP: Ohatra avy hatrany no hamaliako anareo. Zandary 12 eo no tokony hisahana kaominina iray. Ny dahalo anefa 200 isa no indray manafika. Be noho vitsy izany. Tambazotra lehibe no mijirika

fitaovam-piadiana (*trafic d'armes*) ary maro be ny mpiray tsikombakomba amin'ny fanafenana azy ireny sady tena efa matotra be ny tetika ampiasaina ka hatramin'ny fahita-soritaratry ny Fadintseranana (*scanner*) aza tsy mahatratra ny fisiany any anaty entana ! Any anaty vilanibe famanan-drano (*chauffe-eau électrique*) anie no hanafenana azy ireny indraindray e! Ny zandary tsy manana fitaovana afa-tsy ny masony rehefa manao fisavana eny an-dalana. Efa fantatra

« Tambazotra lehibe no mijirika fitaovam-piadiana »

– ary tsy miafina na amin'iza na amin'iza – fa misy olona mahita tombontsoa amin'ny fivarotana basy eto amintsika ka lasa manana fitaovam-piadiana mora foana ny dahalo. 4 000 no isan'ny basy tafiditra teto amintsika nandritra ny fotoanan' ny tetezamita. 2,4 tapitrisa ariary fotsiny dia nahazo.

GT : Ny halatra omby izay tena maha be resaka amin'izao

JDGP: Efa fantatra ihany koa fa misy mpanadio izy ireny ary fitaovana fotsiny ihany ny dahalo izay tsy mahazo afa-tsy 40 000 ariary isaky ny omby. Tambazotra matanjaka be no ao ambadik'io halatra omby io.

GT : Inona no vahaolana maharitra ?

JDGP: Ny fifehezana ny lalan'ny mpanao ratsy (*circuit d'intervention*) no vahaolana. Mizara telo lehibe ny paikady fiadiana. Voalohany dia ny fiadiana amin'ny dahalo any an-toerana. Anisan'ny paikady ampiasainay amin'izany ny *opération «coup d'arrêt»* manerana ny faritra rehetra izay tsy mijanona raha tsy azo avokoa ny dahalo sy ny

mpiara-miasa aminy rehetra toy ny mpitaiza (izay manao fanafody iarovana azy ireo). Faharoa dia ny fiadiana amin'ny fampidirana basy sy bala. Efa miha hentitra ny zandary amin'ny fisavana izany na vao miala any an-tseranana na eny amin'ny lalam-pirenena izay tena seha-pikatrohanay zandary ihany koa. Eny ihany koa no hahatrarana ny mpijirika volamena, andramena, biby sy harem-pirenena hafa...Ary ny fahatelo dia ny fiadiana amin'ireo mpanafotsy ny taratasy ivarotana ny omby dia ny fanaraha-maso akaiky ny fanomezana ilay atao hoe *Fiche Individuelle de Bovidé (FIB)*. Namafisina mafy ny fanaraha-maso ny famonoana ny omby hatrany amin'ny toeram-pamonoana azy ireny (*abattoir*).

GT : Aminao, nahitam-bokany ve ny asa natao ?

JDGP: Efa fantatra ny rehetra fa nisy ny dahalo nilavo lefona. Vokatry ny *opération coup d'arrêt* izany. Efa 137 izao ny dahalo tratra ary 251 eo ho eo no lavo. Marihina fa zandary 750 isa no mandeha isaky ny misy *opération*.

GT : Misy ihany koa anefa ny zandary maty am-perin'asa ary tsy mbola foana ny asan-dahalo.

JDGP: Marina izany. Dahalo tena raindahiny sady mahay mampiasa fitaovam-piadiana sady zatra ny tanàna no enjehina. Ny zandary sasany anefa tsy manana salotra iarovana-tena amin'ny bala (*gilet pare balle*) akory. Marihiko fa indraindray tsy nahomby ny fanolorana ny dahalo tratra any amin'ny fitsarana satria na izy migadra mandritra ny fe-potoana voafetra, na izy votsotra dia mamerina indray ny fomba ratsiny ka tsy mahafoana ny asan-dahalo. Ny tena vahaolana izany dia ny fanomezana asa azy.



Tony RANDRIAMAROLAHY
Agent Comptable -
Représentation Permanente
de Madagascar auprès
des Nations Unies (New-York)

«Avy lavitra aho...»

Tafiditra hiofana ho *percepteur des finances* tao amin'ny CNFA (INFA amin'izao fotoana izao) aho tamin'ny taona 1985. *Complément d'effectif* tao amin'ny *Perception Principale* Morombe no nahavoatendry ahy voalohany tamin'ny 20 oktobra 1985. Tamin'ny 1992 aho dia nafindra toerana ka nanao ny asan'ny *Percepteur Principal* tao Sakaraha nandritra ny dimy taona ary niasa dimy taona tany Betioky avy eo. Nisahana ny andraikitra ny *Percepteur Principal* tao Ampanihy indray aho nanomboka tamin'ny taona 1997 ka hatramin'ny taona 2010, fotoana nanendrena ahy ho *Agent Comptable* ao amin'ny masoivohon'i Madagasikara ao amin'ny Firenena Mikambana eto New York, taorian'ny fanadinana natrehina nokarakarain'ny *Direction de la Comptabilité Publique (DCP)*.

Tontolo hafa...

Marihiko fa afa-panadinana aho ka lasa *Contrôleur du Trésor*. Tamin'ny volana aprily 2009 ihany koa no nahafahako ny fanadinana ho *agent comptable*.

Sedra lehibe ho ahy ny nandraisako ny asako teto New York. Ny fiainako iray manontolo no niova: tsy maintsy nizatra nandeha métrô, ny hatsiaka be rehefa ririnina (20°C ambanin'ny aotra), izaho izay zatra ny 38°C tany amin'ny faritra atsimon'i Madagasikara nandritra ny 25 taona ! Tena nanahirana ahy io toetrandro io. Olana ihany koa ny tsy fahafehezana ny kajimirindra izay tena miasa tokoa aty Amerika. Vonona ny hiasa anefa aho ka dia nianatra izany tao anatin'ny fotoana fohy.

Tena sarotra koa ny nianatra ny fiteny angilisy. Ny fiteny amerikana, indrindra fa ny fiteny eto New York mantsy dia somary hafa. Ilay antsointsika hoe *accent* e! Herintaona sy tapany no nanarahako ny fampianarana ny teny angilisy tao amin'ny foiben'ny Firenena Mikambana. Anisan'ny zavatra iray tena nanavao ahy tokoa ny tsy fikirakirana lelavola toy ny nahazatra ahy tany Madagasikara... Tsy misy mafy tsy lairy ny zoto...

GT: Iza no tokony handray andraikitra amin'ireny fanondranana an-tsokosoko eny amin'ny seranam-piaramanidina ireny?

JDGP: Raha mbola aty ivelan'ny seranana dia ny zandary no tomponantoka. Ny polisy kosa rehefa tafiditra ao anatin'ny ary ny fadintseranana alohan'ny handehanan'ny entana.

GT: Ampy ve ny tetibola natokana hiadiana amin'izany tsy fandriam-pahalemana izany ?

JDGP: Raha ny tetibolanay aloha dia mahavita tsara ny fampandehanan-draharaha amin'ny ankapobeny. Rehefa hanao *opération* kosa anefa izahay dia tsy maintsy mangataka any amin'ny Fanjakana (Minisiteran'ny fitantanambola sy ny tetibola) ahafahanay manatanteraka izany satria dia *hors budget* hatrany izany. Tena manampy anay tokoa ny Fanjakana eo amin'ny lafiny iny.

GT: Sao dia ny fanorenana tobin-zandarmaria isaky ny kaominina kosa no tena hahavaha olana ?

JDGP: Vola manodidina ny 140 tapitrisa ariary no ilaina raha hanorina toby iray. Mbola betsaka anefa ny kaominina tsy misy zandary ka raha amin'izao fotoana izao dia mbola tsy mahazaka izany ny tetibolantsika. Ny fananganana trano vitsivitsy kanefa ahitana ny fitaovana rehetra ilaina no fanapahan-kevitra noraisina.

invité de l'économie

Orlando ROBIMANANA

Président de l'AIST de novembre 2013 à novembre 2014,
Directeur Général du Trésor de Madagascar

«La manière de gérer les fonds publics doit évoluer.
Que chaque ariary dépensé apporte quelque chose
à la population et à l'économie du pays.»

Aujourd'hui encore, «Trésor Public» signifie pour beaucoup «entité distributrice de la solde et des pensions de retraite des agents de l'Etat». Mais à vrai dire, les missions du Trésor Public comprennent trois volets : le volet économique, le volet financier et bien sûr, le volet comptable. L'évolution de ces missions est essentielle pour une meilleure gouvernance financière. Les services du Trésor d'une trentaine de pays du monde ont jugé nécessaire la création d'une association, tribune où ils s'échangeront leurs expériences respectives : l'Association Internationale des Services du Trésor (AIST). Orlando ROBIMANANA, Directeur Général du Trésor de Madagascar et Président de l'AIST entre novembre 2013 et novembre 2014 fait le point.

Bulletin Tahiry : Parlez nous brièvement de l'AIST dont vous avez été le président pendant une année.

Orlando ROBIMANANA : L'AIST est une association internationale des institutions du Trésor Public d'une trentaine de pays du monde entier, francophones et anglophones. Elle a été créée en 2006 à Antananarivo sur la proposition de la France, du Maroc et de Madagascar lors d'un colloque international organisé par l'Administration publique française dans le but d'élargir le cadre d'échanges à d'autres continents et pérenniser de telles rencontres. Comme les missions et attributions du Trésor Public sont les mêmes dans le monde entier, l'objectif est de créer un cadre d'échanges et de partage d'expertise et d'expériences entre ces pays.

BT : Pour créer une telle association, il faut qu'il y ait des points de convergence entre les pays membres.

OR : En effet. Conscients de la nécessité de faire évoluer les rôles et la responsabilité et surtout la manière de gérer les fonds, les titres et les valeurs publics au sein du Trésor Public, chaque pays membre est engagé dans des réformes profondes du système comptable, de la gestion des finances publiques et de la gouvernance financière. Je note que les réformes engagées au niveau de chaque pays ont la même finalité. Les différences résident dans la conception, la méthodologie d'approche et le pilotage.

BT : Y-a-t-il des conditions pour être membre de l'association ?

OR : Adhérer à l'AIST relève de la volonté propre de l'administration en charge des services du Trésor. Des cotisations sont fixées en fonction des facultés contributives de chaque pays en tenant compte des performances économiques, macroéconomiques du pays comme le PIB par habitant. Nous avons reçu récemment l'intention de la Russie en vue d'une éventuelle intégration à l'association.

BT : Quelles sont les principales activités de l'association ?

OR : Comme toute association, elle dispose d'un programme d'activités annuel focalisé sur des colloques, séminaires et ateliers, des réunions multilatérales pendant lesquelles les membres sont appelés à participer et animer les débats pour enrichir chaque rencontre.

BT : Quel est l'intérêt d'intégrer ce genre d'association ?

OR : Les expériences des autres servent d'inspiration et de référence pour la conduite des réformes. La diversité des réalités vécues par les membres enrichit les débats et les échanges.

BT : Depuis sa création en 2006, concrètement, quels avantages avons-nous tiré de notre appartenance à l'association ?

OR : La gestion des fonds, des titres et des valeurs publics à Madagascar a connu une grande révolution. Le Trésor Public malgache a

pu mettre en place un programme de réforme adapté aux réalités et aux problèmes constatés. Les expériences des pays membres nous ont inspiré dans ce processus. La présidence de l'AIST ainsi que la tenue de ce 8^{ème} colloque sont la preuve de la reconnaissance internationale et du soutien des efforts entrepris par le Trésor Public malgache.

BT : Comment appréciez-vous le Trésor Public malgache par rapport aux autres Trésors des pays membres ?

« Nous avons encore un bout de chemin à faire mais nous avons également une longueur d'avance sur d'autres pays »

OR : Je ne parlerai pas des pays européens. Par rapport à certains pays comme le Maroc – dont le système financier est déjà très avancé – moderne et formalisé, nous avons encore un bout de chemin à faire, mais nous sommes sur la bonne voie. Cependant, nous avons également une longueur d'avance sur d'autres pays que je ne citerai pas.

BT : Pouvez-vous détailler davantage le cas du Maroc ?

OR : Son système financier est proche des systèmes européens et constitue un véritable acteur dans la vie économique du pays. C'est un système qui permet l'accessibilité au financement des agents économiques, qui disposent de plusieurs instruments de financement avec des marchés financiers liquides... Bref, le système financier soutient les politiques visant à améliorer le bien être de la population telle que la politique de l'habitat. Et savez-vous qu'au Maroc, tout le monde possède sa propre maison. Savez-



Le Trésor Public malgache :
Pour la bonne gouvernance
financière,
pour l'épanouissement de
son personnel
et actif dans la société



vous que le Maroc enregistre un taux de transformation bancaire parmi les plus élevés, de l'ordre de plus de 90% ? L'Etat est aussi très impliqué dans la bonne gouvernance des ressources.

BT : *Quelles sont nos principales difficultés ?*

OR : La réforme ne peut pas s'opérer rapidement même si le processus est déjà bien en place. Nous avons formulé nos cinq défis pour la matérialiser, mais ces défis ne concernent que le Trésor Public. Il faut que tous les acteurs – ordonnateurs, comptables, contrôleurs financiers... – s'approprient la réforme pour qu'elle réussisse. Il faut également que les autres acteurs du système financier – banques, assurances et autres agents économiques non bancaires... – prennent part activement au processus d'amélioration dudit système.

BT : *Quels sont les critères pour évaluer la bonne gestion des finances publiques ?*

OR : Je ne citerai que l'essentiel. L'équité est un premier critère. Chacun doit apporter sa contribution en matière de recettes publiques. C'est l'égalité de tous devant

l'impôt, une notion bien méconnue à Madagascar où l'évasion fiscale est pratique courante. Je rappelle que 90% des transactions commerciales qui se réalisent à Madagascar se font en dehors de tout cadre formel. Il est alors inutile de trouver l'explication de la faiblesse de notre taux de pression fiscale qui n'atteint même pas 11% alors que certains pays africains atteignent plus de 20%. La trésorerie de l'Etat en souffre car les recettes fiscales sont insuffisantes. Le deuxième critère que je retiens est la conscience de chaque acteur. Tous les acteurs des finances publiques doivent veiller à ce que l'argent public ne soit pas dilapidé. Les factures fictives et les surfacturations sont autant de formes de dilapidation de l'argent public. Un autre critère est la transparence. Quid de l'adjudication des marchés publics. A chacun de prendre ses responsabilités !

BT : *Et quels efforts devons-nous effectuer pour y arriver ?*

OR : Il faut réformer la gestion des recettes car l'inégalité influe négativement sur la concurrence, favorise le blanchiment et

la corruption. La réforme consistera en l'adoption de solutions à l'origine de ces maux mais non plus des mesures sur les conséquences. La maîtrise des dépenses est également essentielle. Que chaque ariary dépensé apporte quelque chose à la population et à l'économie du pays. Le Trésor lutte pour l'efficacité des dépenses, l'efficience des services publics dépensiers et la transparence de toutes les opérations.

BT : *Concrètement, que faire ?*

OR : Mettre en place un nouveau mode de répartition des ressources budgétaires suivant la logique de gestion axée sur les résultats. Cette répartition doit être dictée par les priorités. La mise en place d'un système de contrôle efficace et dissuasif est aussi cruciale pour remédier aux contrôles redondants et inefficaces. Le rétablissement de l'équité et l'égalité au niveau des recettes, la maîtrise des dépenses et le renforcement du système de contrôle sont les points clés.

▲ Ony Nandrianina RABENANTOANDRO
Voasary Ravo RAONIZAFINARIVO

actualités

L'objectif est de réaliser les cinq défis du Trésor Public malgache. C'est dans cette optique que de nouveaux visages émergent pour figurer à la tête des directions et services. Ils sont jeunes, décidés, convaincus, engagés et adhèrent pleinement à la politique de la Direction Générale du Trésor qui vise à atteindre les objectifs fixés. Qui sont-ils ? Quelles sont leurs attributions ? Quels sont leurs objectifs ?

Ils sont les nouveaux dirigeants ...



Hasina Malalatiana **RABEMANANJARA**

Chef de l'Unité de Contrôle et de Surveillance de la Zone Centre (DBIFA) / IT3

Mise en place d'une vision et de nouvelles méthodes de travail requises par la qualité d'Officier de Police Judiciaire (OPJ).



Misa **RAKOTOMALALA**

Chef du Service du Suivi des Projets (DDP) / IT3

Assurer les suivis techniques pour que les projets aient vraiment des impacts aux bénéficiaires.



Thierry **RAMANDIMBIARISOA**

Chef du Service de la Stratégie et du Développement (DGT) / ENT 2005-2006

Faire en sorte d'assurer le bien être et le développement du personnel pour améliorer la productivité de chaque agent pour le Trésor Public et pour la Nation.



Landy Nantenaina **ANDRIAMIALIZAFY**

Chef du Service de la Communication, des Relations Publiques et du Partenariat (DGT) / IT 4

Optimiser les outils de communication et les partenariats pour promouvoir les valeurs du Trésor Public.

Renforcer la cohésion et l'épanouissement du personnel

Améliorer l'image du Trésor Public dans toutes les localités où il est implanté.



Rina Zélie **RAKOTONIAINA**

Chef du Service de la Programmation et du Suivi-évaluation (DE) / IT4

Mes objectifs: Assurer une programmation alignée sur les résultats et veiller à un suivi-évaluation des performances appuyé de comptes rendus clairs et précis facilitant les prises de décisions et l'évaluation de l'impact du programme Trésor.

PP Andapa Notokanana ny trano vaovao



Fiovana lehibe. Notokanana tamin'ny fomba ofisialy ny zoma 24 oktobra 2014 ny trano vaovao ny *Perception Principale (PP)* Andapa. Trano vaovao izay ahitana efitra 11.

Ny ambany rihana iray manontolo no natokana ho birao iasan' ireo mpiasa miisa enina ary trano fonenan'ny *Percepteur Principal* ny ambony rihana. «Efa nahamenatra ny trano nitoeranay taloha. Tamin'ny taona 2012 no nanapa-kevitra ny Foibem-pitondrana fa hanamboarana vaovao izahay. Faly ny rehetra ankehitriny ary mino fa ho tsaratsara kokoa ny fomba fiasa miaraka amin'ireto fitaovana arifomba ireto», hoy Théogène Razafijao, *Percepteur Principal* any Andapa. Nahazo fitaovana tena arifomba tokoa mantsy ity PP vao notokanana ity. Ankoatra ny latabatra sy ny lalimoara vaovao dia nahazo fitaovana kajimirindra toy ny solosaina telo miaraka amin'ny «*internet*», mpanonta pirinty roa ary fitaovana fitiliana vola sandoka iray koa ny PP. Marihina fa nandritra ny 60 taona mahery dia trano hazo no nitoerany ary efa ratsy dia ratsy tokoa ka izay no nahatonga ny foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panjakana nanapa-kevitra hanorina ity trano vaovao ity.

▲ Judicaelle Saraléa

BREVE

Les lois concernant le Trésor Public publiées

Les lois concernant le Trésor Public adoptées au mois d'août 2014 par le Parlement viennent d'être publiées dans le Journal Officiel de la République de Madagascar. En effet, la Loi N° 2014-012 du 21 août 2014 régissant la dette publique et la dette garantie par le Gouvernement Central a été publiée au Journal Officiel en date du 27 octobre 2014. La Loi N° 2014-013 du 04 septembre 2014 fixant la procédure applicable aux infractions financières, budgétaires et comptables de gestion des Finances Publiques ainsi que la Loi N° 2014-014 du 04 septembre 2014 relative aux sociétés commerciales à participation publique ont été publiées dans le Journal Officiel du 03 novembre 2014. La publication de ces lois marque la consécration des efforts entrepris par le Trésor Public depuis cinq ans pour améliorer la gestion des finances publiques. Elle s'inscrit, par ailleurs, dans la poursuite des réformes déjà engagées depuis.

actualités

CENHOSOA : Installation du nouvel agent comptable



Passation entre le Colonel Mamy Ramananarivo (à gauche) et Haingotiana Andrianarivo (à droite)

L'Agent Comptable du Centre Hospitalier de Soavinandriana (CENHOSOA) a officiellement pris ses fonctions le 24 octobre 2014. Haingotiana Andrianarivo, Inspecteur du Trésor, nouvel agent comptable et le Colonel Mamy

Ramananarivo, chef du service financier et agent comptable de cet établissement public ont effectué la passation de service.

Selon le décret n°2005-003 portant règlement général sur la comptabilité de l'exécution budgétaire

des organismes publics ; la gestion comptable et financière de tous les organismes publics, dont les établissements publics, doit être assurée par un comptable public. L'article 338 de ce décret stipule qu'«il existe, par établissement public, un poste comptable principal à la tête duquel est placé un agent comptable» Or, malgré son statut d'établissement public, le CENHOSOA n'avait plus d'agent comptable depuis les années 80. Si la comptabilité de cet établissement public a été tenue, l'installation d'un comptable public, personnellement et pécuniairement responsable, est une mesure de renforcement de la sécurisation des fonds publics et une application des dispositions réglementaires.

Outre cette installation de l'agent comptable, le CENHOSOA sera aussi le premier établissement public à utiliser le nouveau logiciel de gestion de la base de données des Etablissements Publics Nationaux (EPN).

▲ Rivolala RANDRIANARIFIDY

Briand ANDRIANIRINA

Directeur Général de l'ANRE (Agence Nationale de Réalisation de l'E-gouvernance)

Bulletin TAHIRY : Qu'est ce que l'E-gouvernance?

Briand ANDRIANIRINA : L'E-gouvernance est l'utilisation par le secteur public (front-office ou back-office) des technologies de l'information et de la communication dans le but d'améliorer la fourniture d'information et de service, d'encourager la participation du citoyen au processus de décision et de rendre le gouvernement plus responsable, transparent et efficace. L'utilisation des technologies tels l'intranet comme espace de travail, lieu d'échange et de transmission de messages instantanés; les logiciels libres à moindre coût ; la télévision interactive pour la transmission d'informations entre administration publique et citoyen ; les technologies mobiles pour plus de diversification dans les offres de services électroniques ; la carte à puce et la biométrie pour plus de sécurité en matière d'identification, d'authentification et de confidentialité est la valeur ajoutée voire la clé de la réussite de l'E-gouvernance.

BT : Quelle est la stratégie à adopter pour faciliter le flux d'informations et de données dans l'Administration malgache?

BA : Le traitement de données administratives nécessite souvent des quantités massives d'informations qui sont dispersées dans différents référentiels de données et avec des transactions couvrant plusieurs agences gouvernementales. Une approche centralisée semble satisfaire l'exigence d'un accès rapide aux données, fiables et intègres ; mais, au fur et à mesure de l'élargissement des services proposés, le nœud central deviendra rapidement un goulot pour le transit des données. Le cloudcomputing , un modèle permettant

d'établir un accès à un réservoir partagé de ressources informatiques standard configurables (réseau, serveurs, stockage, applications et services), est actuellement la structure la plus appropriée pour un déploiement hautement disponible et évolutif.

BT : La mise en œuvre de l'E-gouvernance à Madagascar.

BA : L'insuffisance d'infrastructure déployée, l'absence de norme et de réglementation sur son développement, la mise en œuvre et le déploiement d'application, l'échange de données ainsi que la sécurisation de données, le manque de compétence des utilisateurs... constituent encore un frein pour la mise en place de l'E-gouvernance. La solution passe par : un leadership fort et constant des dirigeants, l'extension des réseaux de l'Etat vers les collectivités décentralisées, la mise à niveau et développement des compétences des agents de l'Etat en matière de TICs, l'établissement de règles pour le développement, la mise en œuvre et le déploiement d'applications pour l'Etat.

▲ Rivolala RANDRIANARIFIDY

Reportage

4 TAONA

TAHIRY



SERASERAN'NY TAHIRIMBOLAM - PANJAKANA
Bulletin mensuel d'information et de liaison de la Direction Générale du Trésor

Efa-taona lasa izay. Nanapa-kevitra ny Tahirimbolam-panjakana fa hametraka fitaovan-tserasera ahafahana mizara ireo vaovao maro samihafa mahakasika ny asany, ny fitantanana ny volam-bahoaka ary ny fampandrosoana ny firenena. Ny Gazety Tahiry no fitaovana nofidina tamin'izany. Napetraka ireo tomponandraikitra sy ireo mpikambana tao amin'ny *Comité de rédaction*, notapahina ny lahatsoratra voatokana handrafitra ny gazety. Ny volana oktobra 2010 no nivoaka ny laharana savaranonando ary tsy nitsahatra izany hatramin'izao volana oktobra 2014 izao.

Tao anatin'izay efa-taona izay, nisy ny fiovana na tamin'ny mpikambana, na tamin'ireo tomponandraikitra, na tamin'ny lahatsoratra voatokana. Na izany aza, ny fotokevitra nijoroan'ny gazety dia nijanona tamin'izay notapahina efa-taona lasa izay dia ny hilaza vaovao marim-pototra hitondra adihevitra hampandroso ny firenena.



Efa-taona nizarana vaovao.

Tsy nijerena tavan'olona ireo tranga na fanapahan-kevitra hita fa mifanohitra amin'ny lalàna manan-kery sy tsy mitera-bokatsoa. Miainga amin'ny zava-misy iainan'ny Tahirimbolam-panjakana isanandro no namakafakana ireo olana mitranga, nanolorana ny soso-kevitra sy ny vahaolana. Izany dia mba ho anjara biriky eo amin'ny

fametrahana ny Fanjakana tsara tantana sy ny firenena tan-dalàna.

Tsy ireo zavatra tsy nety ihany anefa no nozaraina fa teo ihany koa ireo toetsaina, fomba fiasa, fomba fijery mendrika tokony haparitaka sy hatao ho fianarana. Na mpiasa eto anivon'ny Tahirimbolam-panjakana, na tomponandraikitra na olon-tsotra eo amin'ny

Fanjakana na ny sehatra tsy miankina dia nomena sehatra noho izy ireo manaja ny asany, vonona hivoatra, manao izay azo atao amin'ny mpiara-belona sy ny firenena. Ny fampandrosoana mantsy dia miankina ihany koa amin'ny fiezahan'ny isam-batan'olona eo amin'ny andraikiny tsirairay.

Une division lui est dédiée

Chef du Service de la Communication,
des Relations Publiques et du
Partenariat

Division Bulletin
d'Information TAHIRY
et Relations avec les Médias

Division Site Web
et Gestion des Outils
de Communication

Division Relations
Extérieures et
Partenariat

Depuis le mois de mai 2014, la confection du Bulletin Tahiry était confiée à une structure bien définie au sein de l'organigramme de la Direction Générale du Trésor. En effet, le Décret n° 2014-1102 du 22 juillet 2014 fixant les attributions du Ministre des Finances et du Budget ainsi que l'organisation générale de son Ministère a créé le Service de la Communication, des Relations Publiques et du Partenariat, la Division Tahiry et Relations avec les médias est une des trois divisions de ce nouveau service. La création de cette division témoigne de l'importance qu'accorde le Trésor Public à la qualité des informations, des analyses et des faits rapportés mensuellement dans le Bulletin Tahiry. Cette qualité ne se limite pas uniquement à la pertinence du contenu, elle concerne aussi les photos qui illustrent les articles, la cohérence entre les messages à transmettre et les termes utilisés ainsi que la facilité et le confort de lecture et de compréhension des articles.

Efa-taona nifanohanana.

Tsy natao ambanin-javatra ary nanokanana pejy hatrany koa anefa ny mpiasan'ny Tahirimbolam-panjakana, na ny fiainana eny anivon'ny toeram-piasana, na ny mikasika ireo mpiasa. Ireny vaovao ireny dia nampifandray hatrany ny mpiasan'ny Tahirimbolam-panjakana na dia zazarain'ny toeram-piasana samy manana ny azy aza. Rehefa samy variana amin'ny fanatanterahana ny asa tokoa mantsy dia mety manadino ny fifandraisana amin'ireo mpiaramiasa. Ny Gazety Tahiry dia miezaka mampihena izay tsy fifandraisana sy fifanalaviran-toerana izay.

Isaorana ireo gazety mpiseho isan'andro izay tsy nitsahatra nampielny ny matoandahatsoratra avoakan'ny Gazety Tahiry, isaorana ireo sokajin'olona maro (mpiasan'ny Tahirimbolam-panjakana, mpianatra, mpisotro ronono, olon-tsotra...) tsy tapaka maka na mangataka ny anjara gazetiny isambolana, isaorana ireo vahiny rehetra nanaiky tsy am-pihambahambana ny handray anjara tato anatin'ny gazety. Ireny rehetra ireny no porofo fa efa manana ny anjara-toerany ny

Gazety Tahiry. Tsy hadino ihany koa ny foibem-pitondran'ny Tahirimbolam-panjakana izay manohana amin'ny lafiny rehetra. Ny fahatsapana ny maha eo aorianay anareo mandrakariva no fanoitra mandrisika ny Gazety Tahiry hiaroka ny tsaratsara kokoa hatrany.

Na dia eo aza anefa ireo manohana sy mankasitraka ny Gazety Tahiry, dia tsapa fa mbola lavitra ny lalana ary tsy mora ny mametraka ny Fanjakana tsara tantana eo amin'ny fitantanana ny volam-bahoaka. Mbola maro mantsy ireo tia kely sy mikatsaka mandrakariva ny tombontsoany manokana. Manaporofy izany ny fisian'ny tranga tsy fanarahan-dalàna tao anatin'ny laharan'ny Tahiry rehetra nivoaka tao anatin'izay efa-taona izay. Nisy tamin'izy ireny aza no niezaka ny nanao fanaratsiana na tsindry mihitsy aza mba hanovan'ny Gazety Tahiry ny fotokevitra ijoroany. Tsy nitranga ary tsy azo vinavinaina na dia kely akory aza izany.

Ny ho amin'ny ho avy. Hiezaka hatrany ny Gazety Tahiry mba hahatafita ny fotokevitra ijoroan'ny Tahirimbolam-panjakana



dia ny fametrahana ny Fanjakana tsara tantana sy ny fanajana ny didy aman-dalàna any amin'ny mpamaky. Tsara mantsy ny mamaky ny Gazety fa mbola vao mainka tsara lavitra raha tena tafita sy voaray ny hafatra ampitaina ao anatin'ny. Ny tanjona dia ny hananan'ny tomponandraikitra fomba fijery mahitsy eo amin'ny fitantanana ny volam-bahoaka ary ny hananan'ny tsirairay toe-tsaina tia mivoatra sy mifanampy eo anivon'ny fiaraha-monina mba ho fampandrosoana ny firenena.



De l'identification des thèmes à l'édition

Entre l'identification des sujets à traiter, et l'édition du bulletin, en passant par l'organisation de l'écriture des articles, les interviews, la lecture, la correction et la mise en page, la Division Tahiry, composée de cinq agents, est le premier responsable de toutes les étapes de confection du bulletin.

La Division Tahiry s'assure préalablement à la conférence de rédaction que les articles soient bien structurés, rédigés d'une manière claire et compréhensible et ne contiennent plus d'erreurs typographiques ou coquilles. Seule la pertinence des messages et des informations à transmettre fait ainsi l'objet de discussion.

Soucieuse en permanence de la qualité du bulletin, cette division est aussi à l'origine du nouveau design de la page de couverture voici une année et demi déjà. Si des nouvelles rubriques (Izaho sy ny asako, Avis d'expert, Etre...) ont aussi fait leur apparition dans le bulletin Tahiry, c'est grâce à l'effort continu de cette division. Le choix de ces nouvelles rubriques rentre toujours dans le cadre de l'objectif de fournir des informations qui contribuent à l'éducation des citoyens, à la conscientisation des dirigeants et du public, à la connaissance des missions et actions du Trésor Public et au renforcement de la solidarité et de l'esprit d'appartenance du personnel du Trésor Public.



Sosialy

Ireo nisotro ronono



Fulgence Joseph JOSOA

PP Antanambao Manampotsy,
30 taona niasana



Nanomboka tamin'ny volana septambra 1984 no niasa tato amin'ny Tahirimbolam-panjakana i Fulgence Joseph JOSOA ka tao amin'ny PP Antanambao Manampotsy no niasany. Tsy niala tao mihitsy izy hatramin'izao fotoana andehany misotro ronono izao. Ilay «tanora lalandava», izany no

toetra ahatsiarovan'ny mpiara-miasa azy. Mpitia sady mpanao fanatanjahantena fatratra izy. Ary izany fahavirihany amin'ny baolina kitra izany no hita taratra ihany koa teo amin'ny asany : mavitrika izy sady tsy tara mihitsy. Izy koa ilay antsoin'ny maro hoe «mpitadidy» noho izy mahatadidy haingana izay rehetra anontaniana azy momban'ny asa, eny fa na toe-javatra nitranga am-polo taonany lasa aza. Ny hafany ho an'ny mpiara-miasa rehetra dia hoe «Ny fahavitana tsara izay rehetra ankinina aminao anio no antoka hisorohana ny mety ho olana amin'ny asanao rahampitso».

Hubert Roland RAMAROKOTO

Employé de service, RGA, 34 taona niasana



Ny 15 oktobra 1980 no tafiditra niasa tao amin'ny PGA Andriamatoa RAMAROKOTO. Nahazo famindran-toerana tao amin'ny RGA taty aoriana ary tsy niala tao intsony. Tao amin'ny sampan-draharaha mpandray ny taratasy miditra sy mivoaka no niasany. Nahafinaritra azy avokoa ny zavatra niainany nandritra ny fotoam-piasany. Noporofoiny tamin'ny asa izany satria na dia teo aza ny tsy fahasalamana nahazo azy tamin'ny taona 2004 dia nanohy ny asany foana izy. Anisan'ireo tia tsikitsiky sy sariaka lava RAMAROKOTO. Mpilalao baolina kitra nikoizana izy tamin'ny fahatanorany.

Jeannine Razanamisa RAZAFIMAHAY

Contrôleur du Trésor, PP Ambohimahasoa, 23 taona niasana



Matoan'ny andiany faha-20 nivoaka tao amin'ny CNFA izy tamin'ny taona 1991. Tao amin'ny PP Ambohimahasoa no niasany voalohany ny taona 1991. *Complément deffectif* tao izy nandritra ny 8 taona. Voatendry ho *Percepteur Principal* tao ihany ny taona 1999 hatramin'ny fotoana nandehany nisotro ronono ny oktobra 2014. Hafatra ho an'ny mpiara-miasa: «Mazotoa ary tanteraho tsara hatrany ny asa eto anivon'ny Tahirimbolam-panjakana»

Ny nahazo tokantrano



Rifa & Dina

Naorin'ny Rifa ANDRIAMIRAHO (*Percepteur Principal* Marolambo) sy Dinanirina Laurenah RANAIVOSON teo anatrehan'Andriamanitra teny amin'ny Eglizy Katolika *Saint François Xavier* Antanimena tamin'ny 27 septambra 2014 ny tokantrano'izy ireo. Ny loko volondavenona mangirana (*gris argenté*) mariky ny famirampiratan'ny fitiavany, nampiarahana tamin'ny loko fotsy - loko'ny fahadiovana - no nandravahana ity andro sarobidy. Haharitra mandrakizay ary haminin'Andriamanitra mandrakariva anie ny tokantrano'ny Rifa sy i Dina ka « Na dia ny ony maro aza tsy mahavono ny afon'ny fitiavana, ary ny renirano tsy mahapoka azy ».

Ireo tera-bao



Fitia Manuella HARIVONY

Fitia Manuella HARIVONY. Anarana kanto no nofinidin'ny Miary HARIVONY (PGA) sy i Rojonirina Nathalie ANDRIANAVALONA (TME) ho an'ny menaky ny ainy. Salama tsara i Fitia. Teraka tao amin'ny Hopitaly Soavinandriana ny zazavavy

kely ny 6 septambra 2014, ary nilanja 3,2kg izy teo am-pahaterahana. Ho ivom-pitiavana sy ho loharanom-pitiavana tokoa anie i Fitia, araka izany fiantsoana azy izany, ka ho tonga fifaliana eo anivon'ny fianakaviany sy ny fiaraha-monina.

Victoria Tsiky Marianaël HARENTSOA

Teraka tamin'ny 14 aogositra 2014 i Victoria Tsiky Marianaël HARENTSOA, menaky ny ain'ny Angela LEZOMA, mpahay kajimirindra ao amin'ny DCP. Nirefy 48cm ny zazavavikely, ary nilanja 2,8kg teo am-pahaterahana. Ho feno fandresena sy horavahan'ny tsiky hatrany anie ny fiainan'ny Victoria kely.

Miantsa Fitahiana lorenantsoa NJAKALALAINA

Haravoana no mameno ny fo fa tongasoa i Miantsa Fitahiana lorenantsoa NJAKALALAINA ny 2 aprily 2014. Nahazo zazavavikely i Henintsoa NJAKALALAINA (PP Ambilobe) sy i Fenosoa RASOANANTENAINA (RGA), voalohan'anaka. Teraka tao amin'ny *Maternité* Itaosy i lorenantsoa, nirefy 50cm, ary nilanja 2,470kg. Hafakely nahafinaritra: nisy nify iray izy teo am-pahaterahana noho ny habetsaky ny kalisiôma tao amin-dreniny ! "Hiorina aminy tokoa anie ny soa", ka tsy hiala aminy sy ny ray aman-dreniny mandrakariva, i lorenantsoa koa haminina hatrany.

apostrophe

Carence dans la sécurisation des fonds publics - La responsabilité de l'Administration engagée

Détournement de deniers publics à la Perception Principale (PP) Betroka. Le verdict : Responsabilité partagée entre l'Administration et l'auteur du crime. L'Administration a donc failli à l'une de ses principales missions – la garde en bon père de famille des deniers publics. Les raisons évoquées ont été notamment : la vétusté du coffre – qui date du début de l'indépendance – et l'insuffisance cruelle du nombre d'agents des forces de l'ordre qui assurent la garde du poste comptable. **Une grande première !** Désormais l'Administration est responsable dès lors que sa défaillance dans la sécurisation du poste comptable a été établie, et ce quand bien même les actes à l'origine du forfait ne lui seraient pas imputables. Oui, c'est une grande première dans une affaire qui met en cause l'Administration, du moins en matière de détournement de deniers publics. S'agirait-il alors d'une nouvelle forme de régime de responsabilité sans faute de l'Administration ? Des éclaircissements sont nécessaires.

Vraie en partie ... Raison de plus

Il faut l'admettre. La plaidoirie n'est pas dénuée de toute vérité. Tout de même, il est à signaler que le Trésor Public a toujours considéré la sécurisation des fonds publics comme un devoir, voire une obligation. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle il en a fait un de ses cinq défis. Multiples efforts ont été déployés à cet effet dans le but d'améliorer la sécurisation des postes comptables – et par la même occasion, la qualité des services offerts aux usagers. De nouveaux bâtiments ont été construits, d'autres ont été réhabilités, plusieurs ont été dotés de matériels de surveillance, la collaboration avec les forces de l'ordre a été renforcée.

L'avènement d'un tel régime de responsabilité de l'Administration justifie les actions menées depuis par le Trésor Public en matière de sécurisation des postes comptables. Il faut reconnaître que c'est une tâche qui s'avère ardue au vu de la détérioration de la situation sécuritaire dans le pays, ainsi que la situation géo-socio-économique de certains postes comptables, telle que la PP Betroka.

La protection des fonds publics n'est pas une tâche dévolue exclusivement au Trésor Public.

Elle requiert inévitablement le concours des autres départements ministériels. Notamment ceux en charge de la gendarmerie et de la police nationales lesquels ont d'ailleurs, juré de protéger le peuple et ses biens (*miaro ny vahoaka sy ny fananany*). Comme l'a si bien fait remarquer le représentant du parquet général à travers sa plaidoirie, le nombre d'agents qui assurent la garde des postes comptables est insuffisant, surtout dans les zones reculées de la capitale. Manque de moyens matériels et humains ou laxisme ?

Les instances judiciaires en tant que gardiennes de la société sont tenues d'assurer la prévention et la répression relatives aux infractions de détournements ou de vols de fonds publics. Ces mesures constituent la pierre angulaire de la lutte contre ce fléau. Mais encore faut-il qu'elles fassent preuve de plus de rigueur et se doivent d'être répressives à l'encontre des coupables. A défaut, une carence du système judiciaire est lourdement préjudiciable à la protection des deniers publics, et risque d'être une source de récidives, donc d'impunités.

Aussi paradoxale que ça puisse paraître, des fois le crime est un mal nécessaire. Pour lutter contre, il faut avoir la capacité et le courage de s'élever au-dessus ainsi que d'évoluer en permanence. L'aptitude et la volonté de l'Administration à améliorer la sécurisation des fonds publics et à conjuguer les efforts des différents départements ministériels concernés sont cruciales.

Personne n'est sans savoir qu'une telle entreprise ne peut se faire en un clin d'œil. En cinq ans, le Trésor Public a réussi à sécuriser une trentaine de PP (elles sont 91 à travers tout Madagascar). Comment alors comprendre ce verdict « Responsabilité partagée » qui, désormais, est devenue une jurisprudence ? Devrait-on, à défaut de moyens, fermer les postes comptables encore vulnérables, et sacrifier ainsi les usagers ? Pour la protection de l'argent du peuple.

▲ ASGAR

L'actionnaire soutient sa société Soavoanio renaît de ses cendres

Après avoir été au bord de la faillite, la société Soavoanio où l'Etat est actionnaire à 79,40%, a bénéficié d'un fonds de relance de trois milliards MGA de la part de l'Etat. Cette somme devrait permettre d'assurer le redressement de la société. Tous les facteurs sont réunis pour que Soavoanio retrouve son prestige d'antan.

Le Trésor Public, a versé – dans le compte courant d'associés (donc à rembourser ultérieurement) – à la société Soavoanio les trois milliards MGA qu'elle a demandés pour son redressement. Deux milliards MGA ont été débloqués le 15 juillet dernier, la deuxième tranche a été versée dans la semaine du 27 octobre 2014. Ce fonds résulte de la volonté du Trésor Public de soutenir les sociétés à participation financière de l'Etat en difficulté et dont le plan de redressement est concret et réaliste. De son côté, l'Etat puissance publique ne devra plus jamais s'immiscer dans les affaires de la société. S'il a des propositions, ces dernières seront soumises lors de la réunion du Conseil d'Administration comme il est de pratique dans toutes les entreprises à vocation commerciale. Soavoanio sera financièrement autonome et capable d'assurer ses investissements futurs.

Un grand défi, de belles perspectives...

Soavoanio était à un pas de la banqueroute. Depuis 2008, la production de noix – principale activité de la société – a en effet enregistré une baisse continue en raison du vieillissement des cocotiers, de la vétusté des matériels de production, de l'insuffisance de fumures, des cyclones et de l'absence de renouvellement des plants. La situation était telle que la société ne pouvait plus honorer ses dettes et le salaire du personnel. Et bien sûr, impossible de faire les investissements indispensables pour la production.

La société met aujourd'hui tout en œuvre pour refaire partie des fleurons de Madagascar et de se positionner en référence au niveau régional. Grâce aux trois milliards MGA, elle envisage de doubler sa production en quatre ans, passant de 9 500 000 noix (prévision 2014), à 19 000 000 noix en 2018. Elle deviendra un acteur majeur dans le développement de la filière cocotier avec la production et la fourniture de semences performantes de cocotiers hybrides qui permettent d'obtenir des noix à partir de l'âge de quatre ans contre sept à dix ans pour les grands cocotiers. A terme, Soavoanio pourra apporter son soutien technique aux régions traditionnellement productrices de noix de coco - Mahajanga, Maintirano, Morondava et Toamasina.

200 emplois seront créés dans la zone de plantation. Le personnel passera de 950 à 1150 employés.

La demande est importante dans la filière noix de coco. Actuellement, Soavoanio écoule ses produits uniquement sur le marché local à 400 MGA la noix. Elle s'est également lancée dans la production de produits dérivés comme l'huile de coco pure, la transformation de la coque en bijoux ou en objets de décoration...

▲ Judicelle Saraléa



Bien-être



PREVENIR LE CANCER

Le cancer. Une maladie qui cause 15 millions de décès chaque année dans le monde.

L'hypertension. Un mal qui touche un adulte sur trois.

Des méthodes simples tendant à améliorer l'environnement général, le mode d'alimentation aident à les prévenir.

Maintenir l'Indice de Masse Corporelle (IMC) à 25. Faire attention à ne pas trop varier son poids car cela augmente la production d'insuline et d'œstrogène, ce qui favorise la prédisposition au cancer.

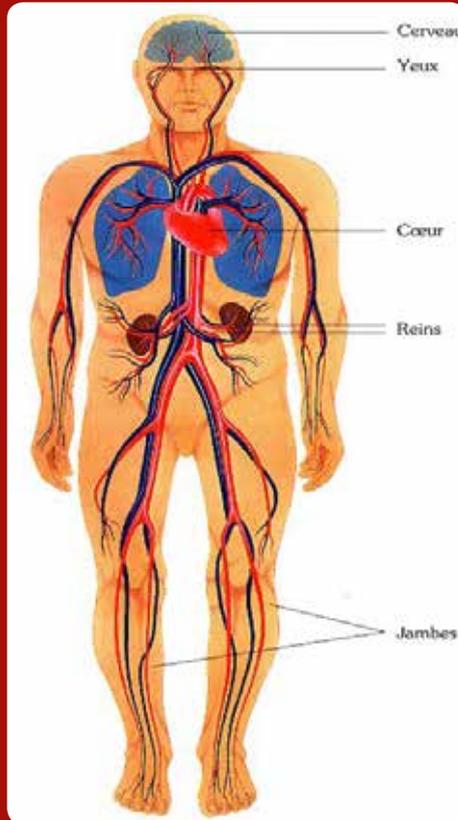
Favoriser les aliments contenant de la vitamine D. Si le taux de vitamine D dans le corps est élevé, le taux de prévalence du cancer du sein diminue de 25% donc un peu de soleil de temps en temps ne peut que faire du bien.

Diminuer l'utilisation des champs magnétiques comme le téléphone, les antennes...

Diminuer la consommation de charcuterie car le nitrite de sodium utilisé comme agent conservateur et fixateur de couleur ainsi que l'oxydation du produit lors de leur préparation favorise la persension au cancer du côlon.

Manger beaucoup de fruits et de légumes.

CONTRE LA TENSION ARTÉRIELLE



Ail : Pour lutter efficacement contre les maladies cardio-vasculaires ou contre le taux de triglycérides élevé dans le sang, manger 2 à 5 grammes d'ail cru par jour ou 10 à 15 grammes cuits (à ajouter 20mn avant cuisson complète) car l'ail a des effets extraordinaires sur la dilatation des artères, ce qui empêche la formation de thrombus.

Le chocolat noir : Sa forte teneur en flavonoïdes, élément très important pour garder le cœur en bon état a des effets positifs sur la réduction de la pression artérielle élevée.

Le persil et le citron : Un jus avec un citron entier et du persil à jeun a des effets diurétiques importants. De par l'urine, le corps élimine les substances qui peuvent élever la pression artérielle. Du jus de citron dans une tasse d'eau tiède à jeun est également préconisé.

▲ Recueilli par Ony Nandrianina RABENANTOANDRO



IMPROVE YOUR ENGLISH GRAMMAR!

Let's take a look at these prepositions. Some prepositions express direction or movement, other prepositions indicate location or time:

Around: direction;
on top of: location;
to/into: direction;
At: time;
in: location;
on: date.



SUDOKU

N° 42

			7					3
	3		6	2				
6	2		1			9		
2		5		3	9			
		9				3	1	
					2			
					8	5	4	
4					6		9	
						8		

VALIN'NY N° 41

3	8	1	7	5	9	4	2	6
9	4	7	6	2	8	3	5	1
6	2	5	4	1	3	8	7	9
7	9	2	8	4	5	1	6	3
5	6	8	3	7	1	2	9	4
4	1	3	9	6	2	5	8	7
1	3	9	5	8	7	6	4	2
8	7	4	2	3	6	9	1	5
2	5	6	1	9	4	7	3	8

tahiry an-tsary trésor public



©Heriniaina RAMANANTSOA



©JAKO RANDRIANARIVELO



©Heriniaina RAMANANTSOA



©Heriniaina RAMANANTSOA



©Heriniaina RAMANANTSOA



©JAKO RANDRIANARIVELO

Légendes Photos :

- 1, 3_ Inauguration de la PP Midongy Atsimo
- 2, 6_ Inauguration de la PP Bekily
- 4, 5_ Inauguration de la PP Andapa



TAHIRY

**Bulletin mensuel d'information et de liaison
de la Direction Générale du Trésor**

Adresse

Porte 311, Ministère des Finances et du Budget
Antaninarenina, 101 Antananarivo

E-mail : bulletintahiry@gmail.com

Tél. : 22 276 14

Site Web : www.tresorpublic.mg

Imprimé en 1400 exemplaires